

Questions orales

L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, nous avons certainement l'intention de respecter la loi et notre intention est également de ne pas envoyer de chèque conforme au montant recommandé dans le projet de loi C-133 tant qu'il n'aura pas été adopté. J'invite les députés de l'opposition à faire leur possible pour collaborer et permettre à la Chambre de prendre une décision finale sur ce projet de loi, de sorte que la question qu'il soulève soit tout à fait théorique, comme je l'ai dit précédemment.

● (1430)

M. Broadbent: Je tiens à ce que le ministre sache que les députés de ce parti sont opposés aux trois projets de loi et que nous les combattons tant qu'il le faudra.

ON DEMANDE QUE L'INDEXATION DES PENSIONS RESPECTE LA RÈGLE DU DROIT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Ma dernière question s'adresse au ministre de la Justice. Assurera-t-il au Parlement, et surtout à la population canadienne, que le Parlement du Canada, représenté par le cabinet, respectera la règle du droit? A titre de ministre de la Justice, assurera-t-il à la Chambre que, conformément à la loi en vigueur, les allocations familiales et les pensions des fonctionnaires retraités seront augmentées le mois prochain? Nous donnera-t-il cette assurance?

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): Madame le Président, je puis assurer au député que les conseils que je pourrais donner au cabinet n'iront pas à l'encontre de la règle du droit.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT EN VUE DE CRÉER DES EMPLOIS

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il semble, d'après les réponses faites par le ministre aux questions que je lui ai posées la semaine dernière, et aussi d'après d'autres déclarations faites à la suite de la réunion des ministres des finances provinciaux, que toute nouvelle mesure du gouvernement fédéral tendant à la création d'emplois ne sera annoncée qu'après la présentation du prochain budget, au début de l'année prochaine, probablement vers la fin février ou en mars. Pourquoi le ministre remet-il ces mesures de création d'emplois à plus tard, jusqu'au milieu de ce qui sera indéniablement le pire hiver de chômage depuis 1933?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je rappelle à mon honorable ami que le gouvernement a déjà consacré plusieurs milliards de dollars à des projets de création d'emplois, dont certains créeront des emplois directement, et d'autres par l'entremise du secteur privé. Certains de ces emplois résulteront de l'application de projets de loi actuellement à l'étude à la Chambre...

M. Siddon: Qu'est-ce qui a fait disparaître les emplois?

M. Lalonde: ... notamment la loi de l'impôt sur le revenu, que l'opposition a refusé de débattre jusqu'à maintenant. L'opposition a fait de l'obstruction, elle a fait sonner le timbre au lieu de discuter de cette loi, empêchant ainsi les contribuables Canadiens de recevoir ces remboursements et les entreprises de toucher ces bénéfices.

Il me semble qu'avant de réclamer davantage, le député devrait au moins laisser le Parlement prendre des décisions sur ce qui a déjà été annoncé.

M. Wilson: Le ministre des Finances sait pertinemment que nous n'avons pas refusé de discuter de ce projet de loi sur l'impôt sur le revenu. Si le ministre ou son prédécesseur avait présenté ce bill au moment opportun, en juin, juillet, septembre ou octobre, il serait déjà adopté à l'heure actuelle. Il sait également que ce bill supprimera des emplois au Canada au lieu d'en créer.

LA RENCONTRE FÉDÉRALE-PROVINCIALE DES MINISTRES DES FINANCES

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, il est clair que le ministre opte encore une fois pour des programmes très visibles qui semblent créer des emplois, au lieu de penser aux avantages économiques d'une intervention immédiate pour créer les emplois qui font désespérément défaut aujourd'hui. Comme il n'a pas été fixé de date précise pour une nouvelle rencontre des ministres provinciaux des Finances et comme cette réunion, si elle est convoquée, n'aura pas lieu avant le courant de février, est-ce que le ministre veut nous montrer aujourd'hui qu'il se préoccupe de ceux qui sont sans travail, est-ce qu'il va fixer une date précise pour la prochaine conférence des ministres provinciaux des Finances, afin de pouvoir présenter un programme d'intervention directe pour la création d'emplois?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je rappellerai tout simplement à mon collègue que lorsque nous devons discuter de la loi de l'impôt sur le revenu, les membres de l'opposition officielle ont préféré se cacher derrière les tentures, comme des enfants, plutôt que de venir à la Chambre...

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: ... discuter du projet de loi. Ils ont décidé de nous faire perdre notre temps en laissant retentir la sonnerie encore une fois. Libre à eux d'agir comme ils l'entendent, mais il faudrait quand même qu'ils aient l'honnêteté de reconnaître ce qui s'est effectivement passé à la Chambre quand l'opposition officielle a refusé de s'acquiescer de sa responsabilité et de discuter le projet de loi qui était à l'étude.

En ce qui concerne les programmes, j'ai annoncé dans mon exposé du 27 octobre 1.1 milliard de dépenses qui ont des effets sur la création d'emplois. Parmi ces dépenses, il y a un programme spécial, RELAIS, auquel nous avons affecté 500 millions et auquel les provinces vont collaborer, de telle sorte qu'il sera doté d'un budget de 700 millions dont la dépense commencera dans le courant de l'hiver.